



Deuxième tour des municipales :

RASSEMBLER CONTRE LA DROITE!

« Le naufrage de la gauche » écrit *Le Figaro*, « C'est la débâcle » affirme *France-Soir*, « Échec cuisant », « Rejet national » claironnent *Les Echos* à partir des premiers résultats du premier tour des élections municipales. Il est vrai que la droite a obtenu plus de 50% des suffrages exprimés, qu'elle gagne des villes importantes comme Grenoble, Nantes, Brest, Roubaix, Tourcoing, Arles, Avignon. Mais cette nette progression de la droite ne doit pas masquer une réalité peu abordée : en nombre de voix, la droite ne progresse pas par rapport au premier tour des élections présidentielles d'avril 1981. Elle a certes réussi à mobiliser son électorat, mais cela n'a rien d'un raz-de-marée.

Au sein de la droite, le RPR enregistre, en particulier dans les grandes villes et à Paris, un progrès sensible qui se traduit par un développement de son implantation locale. Partout, il a mené une campagne autour des thèmes les plus réactionnaires, propageant des thèses racistes. L'extrême-droite fascisante a enregistré à Paris des résultats importants (11,2% pour Le Pen dans le 20^e) en menant une campagne exclusivement dirigée contre la présence des travailleurs immigrés.

La progression de la droite en pourcentage tient principalement à une augmentation de l'abstentionnisme, tant par rapport aux municipales de 1977 qu'au premier tour des présidentielles de 1981. Les résultats montrent que c'est principalement la démobilisation d'une partie de l'électorat de gauche qui explique cette progression des abstentions. Tel est le cas, en particulier dans certains quartiers populaires de la banlieue parisienne comme de grandes villes de province. Cette démobilisation d'une partie de l'électorat populaire tient d'abord à la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement depuis juin 1982. Des mesures telles que la baisse du pouvoir d'achat des salaires, l'augmentation des cotisations

sociales, la réduction des prestations versées, en particulier aux chômeurs, s'en prendre aux intérêts des travailleurs, ne pouvaient créer les meilleures conditions pour faire face à l'offensive de la droite.

L'hégémonisme dont a fait preuve le Parti socialiste dans la préparation des élections, a entravé, dans de nombreuses communes, le nécessaire rassemblement des forces ouvrières et populaires. Les résultats des « primaires » au sein de la gauche montrent que dans la plupart des cas le PS avait exprimé des prétentions exorbitantes.

Dans de nombreuses communes, le second tour sera décisif. La droite veut concrétiser ses premiers résultats, remporter une victoire encore plus franche afin de créer les meilleures conditions pour préparer son retour au gouvernement et mettre en œuvre ses plans de régression sociale dans tous les domaines.

Ce que propose la droite, ce n'est pas seulement de remettre en cause les réformes positives mises en œuvre par le gouvernement depuis deux ans, comme la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés, les 39 heures, les lois Auroux sur les droits des travailleurs. Elle veut revenir plusieurs dizaines d'années en arrière en supprimant le salaire minimum garanti, les délégués du personnel, en réduisant fortement le nombre de travailleurs des PTT, des hôpitaux, de l'enseignement, en dénationalisant la plupart des entreprises publiques, ce qui conduirait à remettre en cause le statut, acquis par leurs luttes, de centaines de milliers de travailleurs.

Pas un seul travailleur n'a quelque chose à gagner d'une victoire de la droite. Tout doit être mis en œuvre, dans les prochains jours, pour rassembler largement toutes les forces ouvrières et populaires dans chaque commune autour des listes de gauche afin d'entraver l'offensive de la droite.

Pierre BAUBY

En bref... En bref...

CARMAUX : UNE VICTOIRE

99 embauches pour 1983 aux mines de Carmaux, les jours de grève indemnisés à 80%, la mise en chantier de *La Découverte* de St Marie : après 22 jours de grève, les mineurs de Carmaux ont gagné ! Une combativité et des résultats positifs à méditer pour mener l'action contre le chômage et les mesures d'austérité.

CITROËN-AULNAY : ACCORD SIGNÉ

La direction de Citroën a signé l'accord proposé par la préfecture de St-Denis et ratifié par la CGT ; c'est l'inspection du Travail qui se prononcera à propos des licenciements des quatre délégués, refusés par le comité d'entreprise ; un stage de formation professionnelle dans un organisme conventionné est proposé aux huit autres travailleurs « pour accéder à un emploi qui leur sera assuré et qui tiendra compte de cette qualification ». La direction de Citroën a néanmoins notifié qu'elle refusait d'être leur futur employeur.

Ces derniers jours, la solidarité et la mobilisation s'étaient élargies autour des travailleurs de Citroën qui ont montré ces dernières semaines leur combativité, la force et l'organisation qu'ils ont acquises lors de leur grande grève de juin 1982, pour « la liberté et la dignité ».

POUR LA LIBÉRATION DU Dr PHILIPPE AUGOYARD

Le 16 janvier 1983, le Docteur Philippe Augoyard a été capturé par les troupes soviétiques en Afghanistan. Emmené à Kaboul et tenu au secret, ni sa famille, ni les autorités françaises n'ont pu lui rendre visite, ni même être informés du lieu exact de sa détention. Le Docteur Augoyard soignait bénévolement depuis plusieurs mois la population dans le village de Sadjrawa. Nous appelons à agir pour sa libération.

SOUS L'EGIDE DE « MÉDECINS POUR LE CAMBODGE »

Réunion d'information avec Sonia Jolles et Soumeth Kahn de retour de leur mission auprès de réfugiés laotiens, Dominique Prime et Evelyne Marmin de retour de leur mission en Thaïlande, In Thadée du secrétariat de liaison des groupes Tiers Monde, de retour du Cambodge.

Samedi 12 mars à 14h30
au Centre international protestant
8, villa du Parc Montsouris, Paris 14

Le PCML dans la bataille des municipales

Ces derniers mois et semaines, le PCML a largement participé à la bataille des municipales : propositions pour l'élaboration de programmes municipaux conformes aux intérêts ouvriers et populaires, efforts pour l'union et l'élargissement pluraliste des listes de gauche sans exclusive à l'encontre des attitudes hégémonistes et sectaires d'où qu'elles viennent, participation à différentes listes d'union. Résister à l'offensive de la droite, contribuer à l'expression des aspirations populaires au changement, mettre en place des hommes et femmes qui conduisent la vie communale au service du peuple : tels étaient les enjeux. Aussi nous sommes-nous battus partout contre la droite sans ambiguïté, tout en expliquant que le meilleur moyen de lui résister c'était d'abandonner la politique d'austérité pour les travailleurs. Au moment du scrutin, notre parti, dans les grandes villes, même là où il n'était pas sur les listes de gauche, a appelé à voter pour elles : Lille, Montpellier, Nîmes, Alès, Toulouse, Limoges, Bordeaux, Le Mans, etc. Même chose en banlieues ouvrières — dans l'Essonne, en Seine-St-Denis — et dans des communes plus petites. Là où notre parti avait des candidats sur les listes d'union, leur contribution à la bataille contre la droite a été effective : à Bayonne, où le maire de droite, mé-

me réélu, « a perdu des plumes », à Vitrolles où les 3,65% de la liste PSU-PCML seront reportés au second tour à la liste d'union de toute la gauche — qui n'avait malheureusement pu se faire au premier tour —, à Dammarie, où la liste d'union (PCF-MRG-PCML) a prouvé sa crédibilité par rapport à une liste PS qui prétendait imposer sa loi aux autres composantes de la gauche, à Vauvert près de Nîmes, où la liste d'union où nous participions a largement manifesté sa crédibilité et contribué à l'action contre la droite. Autres exemples : à Aubigné-Racan la droite a frôlé l'échec et la dynamique de gauche à laquelle notre parti a participé est sans nul doute irréversible. Comme dans d'autres bourgs ou villes du Puy-de-Dôme, de Bretagne ou de Mayenne, par exemple, où l'action militante engagée ne peut être sans lendemain. Dans quelques villes ouvrières, Uckange en Lorraine, Allonnes (près du Mans), par exemple, nos camarades vont faire leurs premières armes d'élus. Ailleurs, nos camarades poursuivront et amplifieront leur activité sur le terrain communal.

Mais avant d'engager cette nouvelle expérience, reste la mobilisation pour le second tour. Nous ne bouderons pas notre peine partout où cela est nécessaire pour faire reculer l'avancée de la droite.

PROPOSITIONS CHINOISES SUR LA QUESTION CAMBODGIENNE

Dans notre numéro du 6 janvier, au retour d'une délégation du PCML de Chine, nous avons évoqué les propositions chinoises pour le règlement de la question cambodgienne. Le ministère chinois des Affaires étrangères vient de publier cette importante proposition en 5 points :

- 1— Le Vietnam doit déclarer inconditionnellement le retrait de ses troupes ;
- 2— l'URSS doit cesser son soutien à l'agression du Vietnam et s'en tenir à la charte et aux résolutions de l'ONU ;
- 3— dès le retrait du premier contingent vietnamien, la Chine ira vers la normalisation des relations sino-vietnamiennes ;
- 4— Après le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea, les problèmes internes de ce dernier, son système social et forme de gouvernement seront réglés par les Kampuchéens eux-mêmes ;
- 5— la Chine, donnant l'exemple, est prête à prendre avec les autres pays les engagements suivants : ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures, respecter le statut indépendant, neutre et non-aligné, respecter le choix à faire par le peuple

kampuchéen au moyen d'élections libres, supervisées par l'ONU.

Abonnement à PCML Flash
un an : 60,00 F
Abonnement groupé
PCML Flash et Travailleurs mensuel
un an : 150,00 F — 6 mois : 80,00 F

EXIGEONS LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES AUX COMORES !

Après les condamnations le 4 février de six prisonniers politiques appartenant au Front démocratique, à des peines de 3 à 4 mois de prison, un nouveau jugement devrait être prononcé en appel le 23 mars prochain (voir *PCML Flash* n° 23 du 27 janvier 1983). Les peines requises seraient de six mois à trois ans de prison. Ecrire pour le respect des droits de l'homme, la libération et l'amnistie au président du Tribunal, Palais de Justice de Moroni (RFIC) avant le 18 mars. Envoyer des souscriptions pour frais d'avocats à Michel Loubignac — CCP 2107 93 G, Nantes, avec la mention « Comores », à l'adresse : BP 22 — 94802 Villejuif Cedex. Des pétitions sont disponibles à cette adresse.